

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 371X-CE-2994

concernant l'avis de la commission des études au conseil d'administration relativement à la nomination d'une personne à titre de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante et onzième réunion (extraordinaire) tenue en visioconférence le jeudi 13 août 2020 à 9 h.

ATTENDU la fin du mandat du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, monsieur Alain Charbonneau, le 30 juin 2020;

ATTENDU que monsieur Charbonneau a décidé de ne pas demander un renouvellement de son mandat à titre du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création;

ATTENDU la nomination de monsieur Charbonneau à titre de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim, du 1^{er} juillet au 31 août 2020, afin de voir à la mise en place de toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès du trimestre d'automne dans le contexte de confinement et de mesures socio-sanitaires exceptionnelles en lien avec la pandémie de la Covid-19;

ATTENDU le mandat en cours afin de procéder à une analyse fine des fonctions des cadres supérieurs afin de mieux cerner les enjeux propres à chacun des postes et ainsi définir des descriptions de postes et des critères de sélection ciblés;

ATTENDU qu'au terme du *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme, de doyen des études et de doyen de la recherche et de la création*, la première étape du processus est l'adoption de la description de postes et des critères de sélection pour le poste de vice-rectrice ou vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création;

ATTENDU l'importance de maintenir une présence à ce poste phare de l'Université afin d'assurer la continuité des activités d'enseignement, de recherche et de création et de maintenir un haut niveau d'excellence dans la prestation de ces services, et plus particulièrement en cette période d'ajustements liés à la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur David Lefrançois, appuyée par madame Julie Bérubé,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au conseil d'administration à l'égard de la nomination de monsieur Mario Lepage au poste de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim commençant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant à l'arrivée du premier terme de l'un des événements suivants : soit la date de retraite de monsieur Mario Lepage, soit la nomination d'une personne à titre de vice-rectrice ou vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, soit le 31 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 371X-CE-2995

concernant la modification du calendrier universitaire pour l'année 2020-2021

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante et onzième réunion (extraordinaire) tenue en visioconférence le jeudi 13 août 2020 à 9 h.

ATTENDU l'article 6 du *Règlement général 1* de l'Université du Québec : Le calendrier universitaire;

ATTENDU l'article 4 du *Régime des études de premier cycle* et l'article 1.7 du *Règlement des études de cycles supérieurs* de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

ATTENDU le projet de modification du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2020-2021;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Christian Lacelle, appuyée par madame Frédérique Wion,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'adopter le projet de modification du calendrier universitaire pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 371X-CE-2996

concernant le projet de protocole de partenariat pour le programme préparatoire en médecine McGill-UQO de l'Université McGill

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante et onzième réunion (extraordinaire) tenue en visioconférence le jeudi 13 août 2020 à 9 h.

ATTENDU les enjeux de recrutement et de rétention de médecins en Outaouais;

ATTENDU l'ouverture du Campus Outaouais en septembre 2020;

ATTENDU la volonté des milieux politiques, de la santé et de l'éducation d'offrir le programme préparatoire en médecine (Med-P) de l'Université McGill en français, en Outaouais;

ATTENDU la capacité et l'intérêt de l'UQO à collaborer à l'offre du programme préparatoire en médecine de l'Université McGill;

ATTENDU que le programme préparatoire en médecine McGill-UQO de l'Université McGill sera offert dès le trimestre d'automne 2020;

ATTENDU le projet de protocole de partenariat intervenu entre l'UQO et l'Université McGill;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Sylvain Brousseau, appuyée par madame Martine Tremblay,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration d'autoriser la conclusion du protocole de partenariat pour le programme préparatoire en médecine McGill-UQO de l'Université McGill;

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration de mandater la rectrice et le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création pour la signature dudit protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 371X-CE-2997

concernant le projet de suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en pratique infirmière avancée auprès des familles en période périnatale (0861)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante et onzième réunion (extraordinaire) tenue en visioconférence le jeudi 13 août 2020 à 9 h.

ATTENDU la résolution 56-SCINF-04 du comité des programmes de maîtrise, DESS et doctorat sur mesure en sciences infirmières, lors de la 56^e réunion, concernant la suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en pratique infirmière avancée auprès des familles en période périnatale (0861);

ATTENDU la résolution 366-CE-2943 de la commission des études du 12 mars 2020 concernant le projet de suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en pratique infirmière avancée auprès des familles en période périnatale (0861) à partir du trimestre d'automne 2021;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par madame Julie Bérubé,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration la suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en pratique infirmière avancée auprès des familles en période périnatale (0861), et ce, dès le trimestre d'automne 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 371X-CE-2998

concernant le projet de modifications au plan de formation des programmes de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement régulier (7214) et cheminement coopératif (7314), de certificat en relations industrielles et en ressources humaines (4568) et de certificat en psychologie du travail et des organisations (4479)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante et onzième réunion (extraordinaire) tenue en visioconférence le jeudi 13 août 2020 à 9 h.

ATTENDU la résolution 151-CM1R1-206 du conseil de module des relations industrielles, adoptée lors de la réunion tenue le 28 janvier 2020, concernant l'ajout des cours optionnels REI1823, REI1843, REI1873, REI1683 et DRT1173 comme cours optionnels au certificat RIRH (4568);

ATTENDU la résolution 151-CM1R1-207 du conseil de module des relations industrielles, adoptée lors de la réunion tenue le 28 janvier 2020, concernant l'ajout des cours optionnels REI1863, REI1563, REI1643, REI1663 et REI1883 au baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement régulier (7214) et cheminement coopératif (7314);

ATTENDU la résolution 151-CM1R1-208 du conseil de module des relations industrielles, adoptée lors de la réunion tenue le 28 janvier 2020, concernant les prérequis au certificat en psychologie du travail et des organisations (4479);

ATTENDU les triptyques de modification des programmes de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (7214, 7314), de certificat en relations industrielles et en ressources humaines (4568) et de certificat en psychologie du travail et des organisations (4479);

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Martine Tremblay, appuyée par madame Frédérique Wion,

IL EST RÉSOLU :

D'AJOUTER les cours suivants à la liste des cours optionnels (option « Santé et sécurité au travail ») du baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement régulier (7214) et cheminement coopératif (7314), et ce, dès le trimestre d'hiver 2021 :

- REI1563 Gestion du risque en milieu de travail (REI1853);
- REI1643 Environnement, santé et travail (REI1853);
- REI1663 Intervention en santé et sécurité du travail (REI1853);
- REI1863 Introduction à l'hygiène du travail;
- REI1883 Ergonomie et travail humain (REI1873);

D'AJOUTER les cours suivants à la liste des cours optionnels (option « Marché du travail et politiques publiques ») du certificat en relations industrielles et en ressources humaines (4568), et ce, dès le trimestre d'hiver 2021 :

- DRT1173 Droit appliqué en santé et sécurité au travail;
- REI1683 Prévention et gestion de l'incapacité au travail (REI1853 et (DRT1173 ou DRT1293));
- REI1823 Santé psychologique au travail;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 371X-CE-2998

concernant le projet de modifications au plan de formation des programmes de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement régulier (7214) et cheminement coopératif (7314), de certificat en relations industrielles et en ressources humaines (4568) et de certificat en psychologie du travail et des organisations (4479)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante et onzième réunion (extraordinaire) tenue en visioconférence le jeudi 13 août 2020 à 9 h.

- REI1843 Gestion intégrée en santé et sécurité du travail;
- REI1873 Introduction à l'ergonomie (REI1853);

DE RETIRER au plan de formation du certificat en psychologie du travail et des organisations (4479) l'obligation d'avoir réussi les cours obligatoires liés à la discipline de chacun des blocs de cours optionnels avant de pouvoir s'inscrire à ces cours, et ce, dès le trimestre d'hiver 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général